

RÉGLEMENTATION ET IMPLANTATION des produits de marquage routier En milieu URBAIN





Formation en présentiel Saint Sylvain d'Anjou 49480 Verrières en Anjou



Applicateur

Débutant. Plus de 18 ans



Nombre de personnes : 4 à 12 personnes



Durée : 2 jours 8h/12h et 14h/17h



Session Théorique Session pratique

Manipulation de produits Application avec ou sans machine



Qualité de l'intervenant



Consultant externe spécialisé dans les produits de marquage routier (expérience / règlementation / mise en œuvre et rapport chantier).



Documents remis

Attestation de présence Certificat ForQuali



Tarif

864€ TTC/2 jours/pers. (2 déjeuners, 1 diner et 1 nuit d'hôtel avec petit déjeuner)

INSCRIPTION

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 JOURS AVANT LA FORMATION

Pensez aux différentes solutions de financements !

Demande de renseignements : forquali@gevekomarkings.fr Inscription en ligne sur :

www.geveko-markings.fr/forquali



Pour toute situation de handicap, veuillez prévenir M. Haloche au 09 73 01 95 77 ou Mme Dunaye au 02 41 21 22 66

OBJECTIFS

- Maitriser l'instruction interministérielle de la sécurité routière en milieu urbain
- Etre capable de réaliser des implantations de la signalisation horizontale en milieu urbain
- Implanter le balisage du chantier en milieu Urbain

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

• Diaporama en salle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Type QCM

PROGRAMME

- 1- Réglementation et implantation des marquages routiers « livre 1, 7ème partie »
 - a. Utilisation et implantation des modulations des marquages
 - b. Largeur des marquages suivant le type de modulation et type de route
 - c. Réglementation pour les passages piétons, arrêt de bus, place handicapé, dent de requins, pistes cyclables ou bandes cyclables... Implantation et longueur de ligne continue, arrêt de feux, couloir bus...
- 2- Réglementation de la signalisation temporaire « livre 1, 8ème partie »
 - a. Signalisation des chantiers en zone urbaine
 - b. Signalisation des véhicules et engins de chantier
 - c. Signalisation du personnel « EPI »
 - d. Le Balisage
 - e. La sécurité sur chantier

Date limite d'inscription : 15 jours avant la formation

Pensez aux différentes solutions de financements!